



Livre Blanc de l'Économie Médocaine

PROPOSITIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU MÉDOC - 2018

Table des matières

<u>Pourquoi un livre blanc de l'économie Médocaine ?</u>	<u>2</u>
<u>L'ambition de notre livre blanc</u>	<u>2</u>
<u>Le livre blanc du club des entrepreneurs du Médoc : des propositions concrètes pour un territoire Médoc actif</u>	<u>2</u>
<u>Contexte de l'étude</u>	<u>3</u>
<u>Champs d'étude - 8 axes développés</u>	<u>4</u>
<u>1/Numérique</u>	<u>5</u>
<u>2/Infrastructures et Mobilité</u>	<u>7</u>
<u>3/Formation - emplois</u>	<u>10</u>
<u>4/Développement économique</u>	<u>11</u>
<u>5/Culture</u>	<u>12</u>
<u>6/Environnement</u>	<u>13</u>
<u>7/Fiscalité des entreprises</u>	<u>14</u>
<u>8/Financement des entreprises</u>	<u>15</u>

Pourquoi un livre blanc de l'économie Médocaine ?

Pour faire valoir la réalité économique du Médoc : ses initiatives, son dynamisme, ses freins, nos propositions.

Pour démontrer que l'attractivité et le développement économique des entreprises du territoire Médoc sont liés à la qualité et l'existence d'infrastructures et d'équipements à la charge des collectivités.

Problématiques générales soulevées par le Club des Entrepreneurs du Médoc :

- Manque de visibilité de l'offre/de la réalité économique du territoire Médoc
- Absence (ou minoration) du potentiel économique du Territoire Médoc dans l'économie départementale ou régionale
- Délais de mise en équipement du territoire sont un frein au développement de l'économie médocaine

L'ambition de notre livre blanc

Rendre visible le dynamisme des entreprises médocaines comme vecteur d'attractivité sur le territoire Médoc

Avoir du poids dans le déploiement des infrastructures et des équipements du territoire Médoc

Positionner l'attractivité de l'économie Médocaine dans les dynamiques régionales et nationales

Le livre blanc du club des entrepreneurs du Médoc : des propositions concrètes pour un territoire Médoc actif

Au sein du club des entrepreneurs du Médoc, une centaine d'entreprises implantées sur l'ensemble du territoire Médoc se retrouvent toutes les six semaines pour aborder des sujets d'actualités liées aux entreprises. De filières différentes, chaque dirigeant est confronté à des réalités, exprimées différemment mais relevant de mêmes thèmes.

Aussi dans sa démarche de fédérer les acteurs de l'économie sur le territoire médocain, le club des entrepreneurs a initié une démarche de consultation de 2016 à 2018 des chefs d'entreprise et dirigeants du Médoc.

Définition générique :

Le terme "livre blanc" désigne un document de quelques pages, faisant le point ou proposant des conseils sur une solution ou une problématique professionnelle, et destiné à des prospects et partenaires.

Contexte d'écriture du livre blanc

Depuis 2016, la préoccupation des membres du club des Entrepreneurs du Médoc à continuer de grandir.

Face aux réalités d'entreprendre, aux difficultés rencontrées pour le développement de leurs activités comme le manque d'infrastructure, manque de ressource professionnelles, absence ou manque de vision d'ensemble de la politique économique du territoire Médoc, manque d'interlocuteur, amènent le club des Entrepreneurs du Médoc :

- à questionner ses adhérents sur l'identification de leurs besoins,
- à interpeller les élus du territoire sur le projet de développement économique du territoire Médoc
- à solliciter les chambres consulaires pour accompagner cette problématique du développement économique sur le territoire.

Méthodologie d'étude et d'écriture

A travers plusieurs temps forts initiés par le club des entrepreneurs, tables rondes et consultations sont organisées entre 2016 et 2018, permettant de récolter les doléances des dirigeants et chefs d'entreprise, d'identifier « une priorité » des besoins à pourvoir et faire émerger des propositions collectives de développement, nommé « socle de problématiques ». Les données récoltées font émerger huit thèmes et un ensemble de propositions

Participants à l'étude

Participants au SESAM 2016

Adhérents du Club des Entrepreneurs du Médoc 2016 -2018

Concertations territoriales sur le développement économique, le soutien à l'emploi, développement territorial

Supports de participation

SESAM - juin 2016 - ateliers d'expressions – identification des problématiques.

Plénières du Club juillet 2017 – 30 entrepreneurs rédigent le socle des problématiques – Le socle est soumis en assemblée plénière et validé en **janvier 2018**

Questionnaire mai 2018 – 60% des adhérents du CEM confirme que le socle de problématiques est identique à n-1 et n-2

8 thèmes développés à travers le champ d'étude

Numérique

Infrastructures

Formation – emplois

Développement économique

Culture

Environnement

Fiscalité des entreprises

Financement des entreprises

1/Numérique

Fort d'un constat unanime – 100% des dirigeants sondés rencontrent un problème récurrent de débit et/ou de connexion à internet pour leur acte du quotidien (déclaration dématérialisée, gestion, communication, échange avec sa clientèle, transmissions de données à forte charge ...).

Le département de la Gironde a engagé un plan de raccordement sous l'égide de Gironde numérique, la délégation de service publique (DSP) signée avec Orange en 2018 est une bonne nouvelle et permet d'espérer.

Elle génère aussi plusieurs incohérences à fort impact sur le développement de l'activité des entreprises médocaines qui attendront, pour certaines 2024 pour un raccordement effectif, sans garanti de délai, puisque soumis à l'étude des sols.

Les zones d'activités économiques ont été partiellement ciblées comme prioritaires, il n'en reste pas moins que certaines zones géographiques sont de grandes oubliées dans la première phase du calendrier.

Enfin la signature de la Délégation de Service Publique pour le déploiement de la fibre sur le territoire médocain ne donne aucune indication de tarif pour le raccordement jusqu'à l'entreprise. Plusieurs interrogations demeurent à l'heure du tout numérique et du besoin de stockage en ligne.

Une entreprise devra-t-elle alors louer quelques mètres carrés pour installer son serveur de stockage en dehors de ses bureaux d'implantation afin de respecter la RGPD, forçant ainsi à une organisation du travail particulière car éclatée ?

Une entreprise pourrait-t-elle attendre six ans pour acquérir le débit utile au bon fonctionnement de son activité ?

Quelles charges et tarification à prévoir pour l'entreprise ?

<https://girondehautmega.fr/carte-deligibilite>

Propositions du Club des Entrepreneurs du Médoc :

1. D'intervenir directement auprès de Gironde Numérique et des CDCs compétentes
2. Avancer sur les rectifications utiles du déploiement et de la programmation
3. Proposer une solution d'information en temps réel des avancements du déploiement de la fibre.
4. Sensibiliser les décideurs par la création d'un collectif composé des principaux opérateurs – Gironde Numérique, Orange, élus des référents des différentes collectivités et chefs d'entreprises visant la tarification et ses conditions d'exécution.
5. Activer la formation à l'outil numérique dans les entreprises (dématérialisation des marchés)

CARTE D'ÉLIGIBILITÉ

Avec la carte interactive de Gironde Haut Méga, suivez le déploiement du réseau public de fibre optique partout en Gironde!

Visualiser les réseaux haut-débits

Mise à jour : 10/09/2018

Saisissez votre adresse

[Me localiser](#)

Légende de la carte

✓ Déploiement prévisionnel

- ✓ 1 Phase 1 : 2018 – 2020
- ✓ 2 Phase 2 : 2020 – 2022
- ✓ 3 Phase 3 : 2022 – 2024

✓ Fibre grand public (FttH)

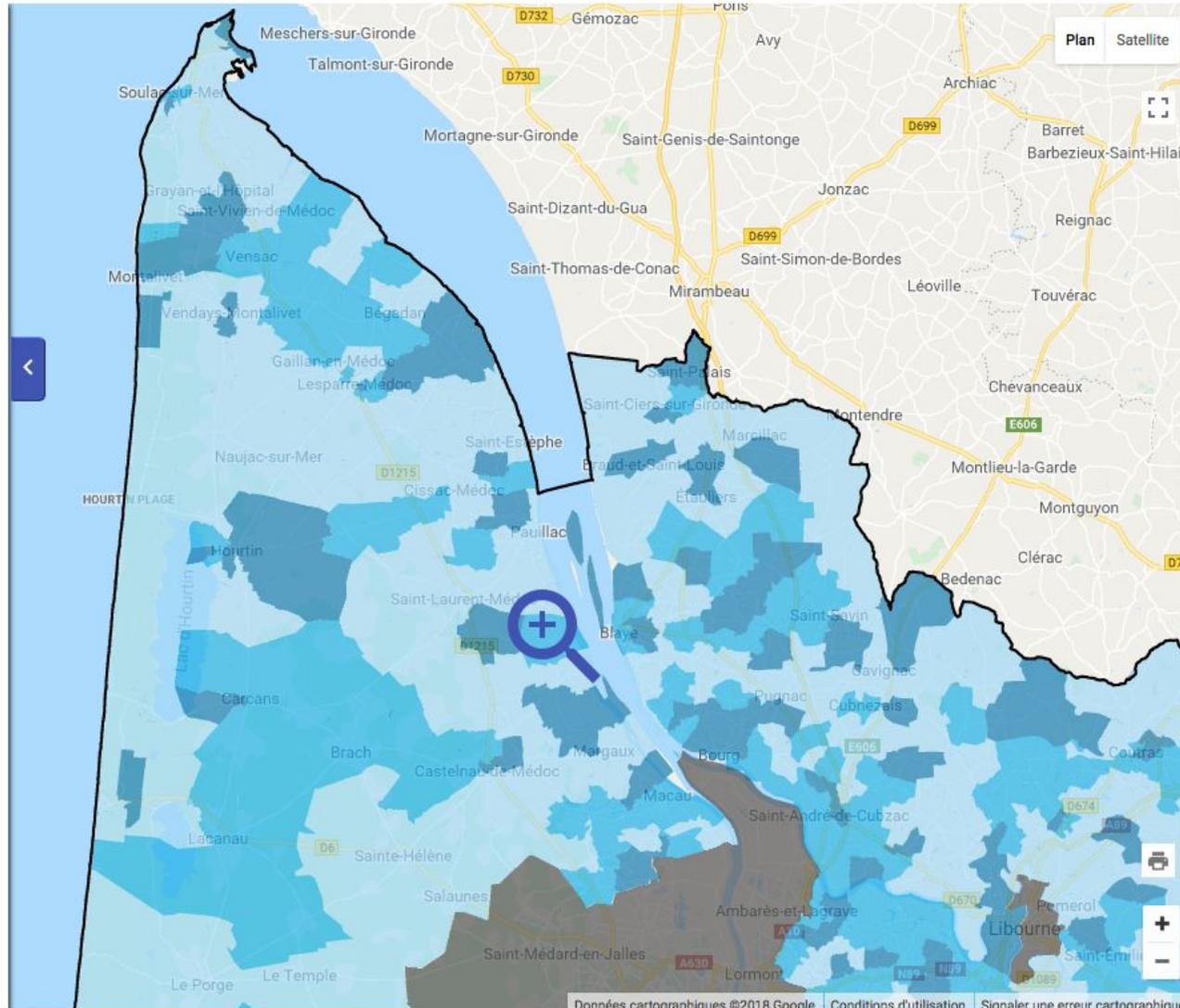
- ✓  Etude terrain en cours
- ✓  Travaux déploiement en cours
- ✓  Raccordement en cours de finalisation
- ✓  Disponible à la commercialisation

✓ Fibre Entreprise (FttE)

- ✓  Etude terrain en cours
- ✓  Travaux déploiement en cours
- ✓  Raccordement en cours de finalisation
- ✓  Disponible à la commercialisation

✓ Zone AMII

 Zoomer pour afficher les points



2/Infrastructures et Mobilité

De la situation particulière de la presqu'île médocaine, enclavée par l'estuaire à l'est et l'océan à l'ouest, l'intensification des zones urbanisées depuis les années 2000 n'a pas été synonyme de développement des infrastructures routières et des modalités de transports collectifs et connexes.

Desserte routière saturée en heure de pointe avec une RD1215 aux points de blocage identifiés, dégradation, voire suppression de certaines lignes de transport en commun, travaux de la ligne SNCF latents...

L'augmentation des déplacements pendulaires (Médoc vers Bordeaux Métropole) et l'inexistence de solution pour le transport des personnes et des marchandises sans passer par la route, annoncent clairement le manque de solutions et même de réflexion adaptée sur le sujet.

Ainsi pour circuler à l'intérieur du territoire médocain, aucune autre solution que son véhicule.

Pourtant dans le SRADDET - Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, l'outil que chaque Région doit élaborer pour réduire les déséquilibres et offrir de nouvelles perspectives de développement et de conditions de vie, conformément à la loi NOTRe, aucune proposition n'est en cours pour une solution aménagée. Ainsi les entreprises médocaines doivent envisager leurs propres solutions, contraignant un peu plus les possibilités de recrutement, générant aussi de nouvelles charges. Difficile de considérer la transition énergétique et de faire évoluer les pratiques devant l'absence d'engagement des collectivités.

S'il existe une plateforme de la mobilité développant - Plateforme Mobilité du Médoc – Association Wimoov, elle n'est activable que sur prescription et uniquement à des utilisateurs au profil ciblé.

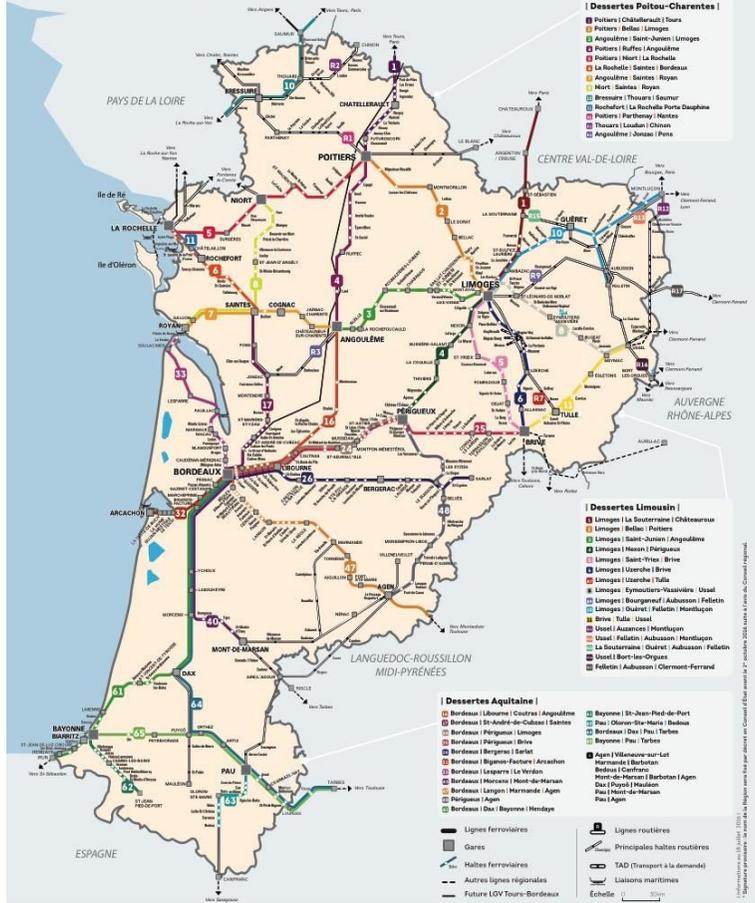
Les cartes suivantes recensent les solutions actives de transport en commun sur le Territoire médocain. Elles soulignent la réalité de desserte du territoire. Et permettent de se rendre compte des carences effectives de l'offre existante ou inadaptée.

Train :

Une seule ligne de train pour le Médoc, pour une traversée Nord – Sud, à l'état vieillissant et aux services dégradés - fréquence, ponctualité, durée...

LES TRANSPORTS en Nouvelle-Aquitaine

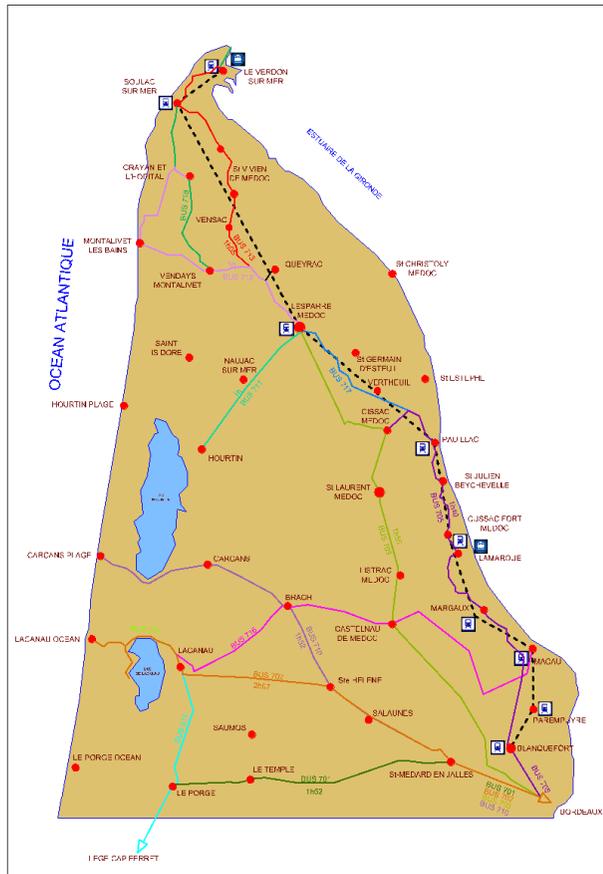
TER et cars régionaux



RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE laregion-alpc.fr

aquitaine.ter.sncf.com • limousin.ter.sncf.com
poitou-charentes.ter.sncf.com

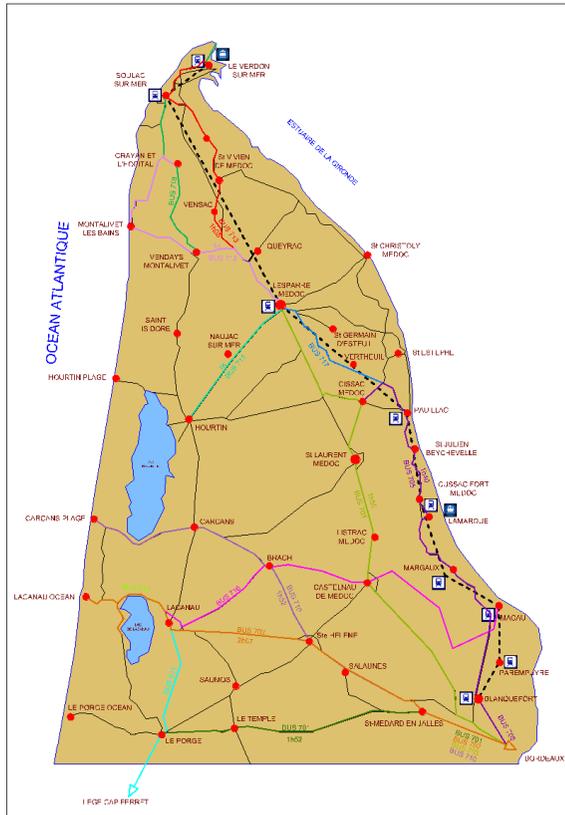




Cars: La première carte identifie

1) les lignes de bus en service à ce jour, 2) les points de desserte, 3) la durée approximative donnée par le transporteur.

La deuxième développe nos propositions de desserte des zones économiques implantées ou en cours de développement à ce stade (tracé en noir). Liaison Nord- Sud par le littoral, liaison transversale du littoral à l'estuaire.



Propositions du Club des Entrepreneurs du Médoc :

1. Intervenir directement auprès de la région Nouvelle Aquitaine et être présent dans les étapes de concertation permettant l'activation de solutions concrètes et adaptées
2. Soutenir l'émergence de solution locale comme une plateforme destinée à la mobilité professionnelle mettant en lien les entreprises confrontées à cette problématique de transport, la Mission Locale, Pôle emploi et un opérateur de transport.
3. Soutenir les démarches innovantes des entreprises en matière de mobilité (voiture de fonction allégée des charges, mise en place de voiture d'entreprise partagée et/ou aide à l'acquisition, suppression des charges sur les primes de soutien à la mobilité des salariés (exemple : prise en charge du permis de conduire, aide à l'acquisition du véhicule et/ou l'entretien..., contribution à l'achat de vélo, ...). Valorisation des véhicules professionnels pour l'utilisation personnelle.
4. Améliorer la liaison avec la Charente – Maritime (bac, infrastructure de franchissement)

3/Formation – emplois

La formation ponctuelle, qualifiante, diplômante ou continue est à l'initiative de chaque entreprise. L'accès à l'emploi essentiellement canalisé par Pôle Emploi et les agences d'intérimaires.

Elle est définie par un cadre légal incompressible. Sur le territoire Médoc, l'offre de formation accessible est générée par la mission locale pour une catégorie définie de la population 16-26 ans.

<http://missionlocalemedoc.fr/documents/Formations/Tableau%20des%20formations.pdf>

Relayée par un organisme tel D2C, liant préoccupation des chefs d'entreprise en matière de recrutement et réalité de « l'employabilité » d'aujourd'hui sur le territoire Médoc.

<https://transfer-iod.org/public/>

Force est de constater que l'offre permanente n'existe pas et que les dirigeants peinent à faire remonter leur besoin par manque d'interlocuteur et par crainte de démarches à effectuer trop lourdes dans leur quotidien.

Comment faire émerger, former et recruter des talents sans équipement identifié au service des filières d'excellence et innovantes ?

Propositions du Club des Entrepreneurs du Médoc

1. Identifier les besoins de formation avec les dirigeants
2. Soutenir la création de formations adaptées aux filières métiers du territoire (technique, professionnel, technologique et post bac), par les établissements déjà existants et les possibilités d'hébergement sur le territoire Médoc
3. Initier la formation à la demande
4. Créer un centre de formation polyvalent en Médoc
5. Mettre en place des rencontres Entreprise- jeunesse dans les établissements scolaires
6. Soutenir la professionnalisation par une offre adaptée aux réalités de l'entreprise et du marché de l'emploi (maintien des contrats aidés, aide et soutien aux entreprises dans leur devoir de formation)
7. Être associé à la politique nationale de formation et à son financement (OPCA)

4/Développement économique

Le contexte actuel délègue la compétence du développement économique aux Communautés de Communes, depuis leur fusion en 2017. Certaines ne proposent pas une véritable stratégie porteuse d'activité et d'emploi.

Le seul développement de zones dédiées ne suffisant pas à produire de l'attractivité. Si le baromètre de l'économie girondine produit par les chambres consulaires, démontre que l'activité économique du Médoc n'est pas à la traîne au niveau départemental et que les dirigeants ont confiance en l'avenir, il n'en reste pas moins que la dynamique de développement est essentiellement portée par les entreprises elles-mêmes.

Ces mêmes entreprises se heurtent aux problématiques récurrentes de mobilité, de cadre de vie (au-delà de la géographie naturelle), salariat qualifié, etc....

Propositions du Club des Entrepreneurs du Médoc :

1. Mettre en place un observatoire du développement économique avec les chargés de mission des intercommunalités, œuvrant à la connaissance des filières métiers à fort impact - filières d'excellence et filières émergentes -
2. Anticiper les réservations foncières pour la création des zones d'activités - cf. Atlas des zones économiques du Médoc
3. Soutenir la modernisation du territoire par une meilleure distribution des équipements utiles le rendant plus attractif
4. Proposer une harmonisation des zones d'activités et communes bénéficiaires de la classification ZRR avec une communication visible et attractive
5. Oser la qualification BER - Bassin d'Emploi à Redynamiser

5/Culture

Au-delà de la méconnaissance des flux marchands et économiques que génère le domaine culturel pour l'organisation de ses événements, il est aussi une méconnaissance de la volumétrie d'emploi que génère ce domaine d'activité.

Aujourd'hui cette filière est plus connue pour les nuisances qu'elle peut générer mais beaucoup moins pour les leviers de partenariat économique qu'elle procure.

En 2015 un travail de consultation des élus et des acteurs culturels a été initiée par un adhérent du CEM visant à mettre en lumière les contributions matérielles et immatérielles que génère l'économie créative, sociale et solidaire de la filière Culture.

Cette démarche de travail réunit régulièrement les acteurs territoriaux de la filière, les services des collectivités et de l'état.

Depuis 2017 une démarche de préfiguration pour la création d'un réseau d'acteurs culturels et artistiques du Médoc a été initié visant l'élaboration d'un écosystème culturel et économique ressource du territoire Médoc, géré par une société coopérative intérêt collectif - SCIC - d'ici 2019, proposant équipement technique et spécialisé du territoire, animation du réseau des acteurs, plateforme de communication et d'aide à la mobilité.

Cette dynamique permet de clarifier le lien entre mise en place d'activités culturelles (au sens large) et effets positifs sur l'attractivité du territoire.

Propositions du Club des Entrepreneurs du Médoc :

1. Soutenir la création de l'Écosystème culturel et économique sur le site de Nodris, développant un projet d'aire de grand événement, de bureaux et de salle équipées de matériels professionnels,
2. Valoriser l'emploi culturel comme un vecteur d'attractivité permanent du territoire Médoc,
3. Faire valoir la part des emplois de la filière et des filières connexes comme le sport et l'art.

6/Environnement

La question de la transition énergétique et de l'accès aux énergies vertes s'inscrit dans un processus national. Souvent perçu comme une charge financière supplémentaire pour les entreprises et un tracass administratif à venir.

Il est pourtant nécessaire de faire valoir cet axe comme source d'emploi, de développement et d'innovation qui vont au-delà des obligations réglementaires liées à la loi NOTRe et inscrites dans SRADDET.

Propositions du Club des Entrepreneurs du Médoc

1. Mettre en place un partenariat privilégié pour les membres du club avec les entreprises locales spécialisées dans ce domaine, pour établir le diagnostic et le phasage des possibilités.
2. Aborder régulièrement le sujet pour valoriser les solutions existantes, accessibles et à créer.
3. Activer la commission énergie du Club des Entrepreneurs comme un laboratoire de solutions.
4. S'appuyer sur la création du PNR pour constituer un fond de soutien.
5. Développer et soutenir l'économie circulaire (SMICOTOM).

7/Fiscalité des entreprises

Bien que qualifiée de zone rurale à redynamiser – ZRR, les allègements proposés par ce classement ont largement été modifiés ces deux dernières années, déqualifiant certaines communes et créant une frilosité avérée quant aux développements des activités des entreprises déjà existantes sur le territoire.

Pour les adhérents du CEM, dirigeants et contributeurs de l'activité économique du Médoc, les difficultés et freins au développement économique cités plus haut nécessite un véritable éclairage. Comment soutenir l'emploi sans fiscalité attractive et adaptée ?

Au regard des zones économique créées et initiées sur le territoire et des zones blanches, une démarche fiscale précise et pérenne ne pourra qu'inciter à l'émergence de nouvelles dynamiques économiques, en plus soutenir les dynamiques existantes.

Propositions du Club des Entrepreneurs du Médoc :

1. Forcer à la qualification du Médoc en BER – Bassin d'Emploi à Redynamiser, ouvrant à des allègements de charges et des mesures d'aides – au regard du couloir de grande pauvreté existant
2. Suppression des charges sur les primes de soutien à la mobilité des salariés (exemple : prise en charge du permis de conduire, aide à l'acquisition du véhicule et/ou l'entretien..., contribution à l'achat de vélo, ...)
3. Réduction des charges sur le soutien au logement des salariés
4. Mettre en place les conditions d'aides aux entreprises dans leur évolution verte autre que le prêt bonifié (crédit d'impôt, allègement de charges).

8/Financement des entreprises

Au-delà de la difficulté à mobiliser des fonds, il est aussi difficile d'activer des aides souvent par méconnaissance des dispositifs, par l'ampleur administrative et/ou par manque de connaissance.

Le manque de présence et d'interlocuteur identifié est aussi un frein à la sollicitation d'aide par les dirigeants d'entreprises.

Les particularités du territoire Médoc (zones d'activités éclatées, absence d'un pôle économique ressource...) rendent aussi complexe l'accès aux aides existantes

Propositions du Club des Entrepreneurs du Médoc :

1. Créer le lien physique entre les collectivités intercommunales en charge du développement économiques (qui détiennent la compétence et les fonds d'aides), la région Nouvelle Aquitaine (ressource des intercommunalités et soutien aux entreprises) et le Club des Entrepreneurs du Médoc.
2. Constituer un comité financier de conseil et de soutien en développement et cautionnement de sociétés, voire de micro-crédit (CEM, Collectivités, État)
3. Mettre en place une forme de guichet unique territorial de l'aide financière et du soutien au développement.

Sources :

CCI de Bordeaux
Ministère de l'économie et des finances
URSSAF
Région Nouvelle Aquitaine - SRADDET
Pays Médoc
Communautés de Communes du Médoc
BPI
Caisses des dépôt et consignations
Banque des territoires
ADI – Agence de développement et d'innovation de la Région Nouvelle Aquitaine

Étude et consultations conduites par le Club des Entrepreneurs du Médoc de 2016 à 2018

